

Le Nomadisme et l'État, Un cas d'analyse à partir de l'aire géographique et politique turcophone.

Deleuze, dans les dernières pages du Plateau 12 de *Mille Plateaux*, « Traité de Nomadologie », s'explique sur l'intérêt et les limites du concept de nomade ou nomadisme tel qu'il vient de le développer. Il déclare alors qu'il s'agit d'une idée pure, celle de la machine de guerre nomade (lancée contre l'État mais que l'État tente toujours de s'approprier), l'idée d'une machine de guerre qui n'a justement pas la guerre pour objet (à l'encontre des guerres d'anéantissement prévues par les états) mais rencontre la guerre comme supplément, sur son passage, dans sa tentative de faire croître la steppe. Cela n'est pas sans rappeler Abraham, envisagé comme patriarche nomade dans les *Frühschriften* de Hegel, qui écrit qu'à « l'époque d'Abraham surgirent des villes et les nomades n'eurent plus de place les uns à côté des autres »¹.

Nous pouvons donc déjà observer que le phénomène urbain s'oppose au nomadisme, vient ronger ses limites plastiques et le porte à reprendre sa route. C'est ainsi qu'Abraham s'arrache au milieu familial, à sa patrie, pour partir à la conquête de son indépendance. Il reste ainsi partout un étranger (car il refuse de s'assimiler aux villes ou pays qu'il traverse. Il tient farouchement à son isolement, à suivre sa ligne de fuite) et Hegel écrit alors « il entretint des relations d'hostilité, et il devait se débrouiller de tous côtés en agissant de manière ambiguë ; en Égypte et chez Abimélech, ou encore il devait mener la guerre contre les rois. Il vivait parmi les hommes qui lui restaient toujours étrangers, plus ou moins hostiles, et il devait toujours réagir contre eux pour conserver sa liberté. Il devait souvent se battre, c'est ainsi que son dieu fut "l'idéal de l'opposition" »². C'est parce qu'Abraham rencontre des peuplades étrangères sur son chemin qu'il entre avec elles dans un rapport d'hostilité, de combat, refusant de se laisser asservir puis sédentariser.

La machine de guerre nomade n'est donc pas un cas réel de guerre parmi les autres mais une idée pure, un modèle, « quoiqu'elle ait été réalisée par les nomades »³. Deleuze ajoute que ce sont « les nomades qui restent une abstraction, une Idée, pour plusieurs raisons : les données du nomadisme se mélangent avec des données de migration, d'itinérance et de transhumance (difficulté à laquelle je me suis heurtée dans ma tentative de définition du nomadisme), qui ne troublent pas la

¹HEGEL, *Premiers écrits (Francfort 1797-1800) L'esprit du christianisme et autres textes*, Paris, Vrin, 1997, chap. « Abraham patriarche ».

²Idem.

³G.DELEUZE et F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Paris, Éditions de minuit, 1980, chap. 12. « Traité de Nomadologie », p. 523

pureté du concept mais introduisent des objets toujours mixtes ou des combinaisons d'espace et de composition qui réagissent déjà sur la machine de guerre »⁴. Mais également parce que, et c'est là le point le plus intéressant, « l'intégration du nomade à l'État est un vecteur qui traverse le nomadisme dès le début, dès le premier acte de la guerre contre l'État »⁵. Deleuze insiste beaucoup sur cette idée. Il n'y a pas eu d'abord le nomadisme puis l'État, pas d'abord des sociétés primitives sans État, s'occupant uniquement d'agriculture et sur lesquelles l'État serait venu se surcoder. Il combat l'idée d'opposition, dans « Micropolitique et segmentarité », entre central et segmentaire.

La segmentarité est une notion employée par les ethnologues pour rendre compte de sociétés dites primitives, sans appareil d'État fixe ou institutions spécialisées. Pour lui, il y a du segmentaire à l'œuvre dans l'État, tout comme il y a déjà une certaine forme de centralisation dans les sociétés dites primitives. Il y a déjà des centres de pouvoir dans les sociétés dites primitives. Il s'inscrit donc contre une vision trop simpliste de l'ethnologie, qui ne serait pas couplée avec l'archéologie, qui ne mettrait pas en perspective des rapports complexes, souples et rhizomatiques entre pouvoir d'État central et nomadisme.

Les rapports entre nomadisme et État sont donc complexes et profondément entrelacés. Ils peuvent sans doute nous permettre de comprendre un certain nombre de mutations et de réalités actuelles, particulièrement dans le domaine de la géographie qui s'interroge et travaille avec les concepts de territoire, de mobilité, de réseaux, de flux (que ce soit de personnes, de marchandises ou encore de capitaux) et s'interroge de manière qu'on pourrait dire archéologique sur la formation de *nomos*, de réalités humaines telles que les villes, les territoires agricoles etc... Le concept de nomadisme viendrait à la fois aider à comprendre des phénomènes anciens, de stratification progressive, mais également des réalités plus contemporaines, liées aux problématiques de plus en plus prégnantes de la mobilité (flux clandestins, immigrés, émigrés etc.). D'un point de vue linguistique, puisque c'est de l'aire turcophone dont il s'agit, le concept de nomadisme nous permettra de comprendre les enjeux politiques liés au changement d'alphabet et à l'épuration de la langue turque de ses influences arabes. Le nomadisme sera ici compris dans ses caractéristiques de résistance et donc de menace face à l'État par nature immobiliste (qui tente de conserver ses territoires, ses frontières). Il s'agira donc également de s'intéresser au rapport entre état, linguistique et territorialité.

Afin d'examiner la fécondité du concept de nomadisme dans la géographie actuelle, nous avons choisi de nous concentrer sur une aire géographique particulière, celle de la Turquie, des turcs et des turcophones (qui s'étend donc jusqu'au Kazakhstan, Ouzbékistan et peuple Ouïgour en Chine). Il s'agit en effet d'une zone, particulièrement pour le Kazakhstan, qui a vu naître et se développer le

⁴Idem

⁵G.DELEUZE et F.GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Paris, Éditions de minuit, 1980, chap 12 « Traité de Nomadologie », p. 524

nomadisme, jusqu'à en faire une composante essentielle de son identité. Il est donc intéressant de voir comment le concept peut être compris à la fois littéralement (c'est à dire comme désignant les populations se déplaçant en petites unités, avec leurs troupeaux, à la recherche de pâturages) et de manière plus figurée : le nomade comme celui dont l'espace est fait de segmentarités relativement souples, qui figure une territorialité itinérante selon l'expression de Deleuze dans « Micropolitique et segmentarité ».

Le fait concret du nomadisme dans la zone de langue turcique permet tout d'abord d'expliquer aussi bien la formation des villes, le tissu urbain dirait-on, tel qu'on le trouve aujourd'hui en Turquie, mais également l'organisation des espaces agricoles, profondément liée au phénomène de sédentarisation. Réfléchir sur ces deux aspects nous permettra de mieux cerner les liens qui unissent nomadisme et État.

Intéressons nous tout d'abord à la problématique du tissu urbain. Il est extrêmement intéressant de noter qu'en Turquie l'emplacement des 80 plus grandes villes n'obéit pas à la même logique que l'emplacement des villes moyennes, de taille plus modeste. Il semble là y avoir une coexistence entre deux réalités, celle de l'ancien Empire byzantin, État royal par excellence, et la réalité du nomadisme. Ainsi les 80 plus grandes villes en Turquie existaient déjà avant le XIX^e siècle en tant que villes avec des fonctions concentrées, en tant que villes polarisatrices. Les ottomans ont en effet repris le réseau de villes byzantines déjà existantes. C'est ensuite au cours de l'évolution de l'Empire ottoman puis de la Turquie que le rang des villes a subi des déclassements ou surclassements au niveau du rang de pouvoir. Mais globalement, l'histoire et l'organisation de ces villes est liée au pouvoir royal tel que Deleuze l'entend, qui a tendance à centraliser, à surcoder les segmentarités pour les fixer, les empêcher de bourgeonner. Les réseaux des villes les plus importantes restent donc les mêmes, fonctionnent en quelque sorte en circuits fermés, selon une « machine de résonance » pour parler comme Deleuze. La résonance c'est justement des sons qui se répercutent, ce qui suppose un espace limité, fermé (une enceinte par exemple).

En revanche la généalogie de la formation des moyennes et petites villes turques est nettement différente. Leur emplacement répond à l'opération de sédentarisation des populations dans les plaines, à la fin de l'ère ottomane (donc dans les années 1900), mesure que je développerais plus tard. Certains chefs-lieux turcs sont même créés dans des emplacements au départ dépourvus d'habitations permanentes, mais où se trouvaient des marchés ou des foires périodiques. Ce sont donc ces points de relais constitutifs du mode de vie nomade qui indiquent des points à surcoder, jusqu'à finir par créer un tissu urbain. L'État s'approprie donc finalement les points de relais nomades. Les petites villes créées peuvent même aller jusqu'à migrer elles-mêmes afin de se rapprocher des grands réseaux de communications (ligne de chemin de fer par exemple). C'est donc les flux canalisés, balisés, maîtrisés du pouvoir royal qui en dernier lieu, au cours de l'évolution vers l'État turc moderne, vont

déterminer la formation, la mutation et la mobilité des villes. Si on trouve l'influence de la tradition nomade, en creux, dans le réseau des petites et moyennes villes turques, il n'empêche que l'État, à mesure qu'il durcit sa segmentarité, qu'il affirme son identité, s'approprie de manière croissante cette tradition et la contrôle de plus en plus.

Ainsi, cas extrême, cas limite, certaines villes sont créées par la migration forcée de minorités (kurdes par exemple) par l'État turc. Il conviendra de nous intéresser plus longuement, dans un développement ultérieur sur le rapport entre le nomadisme, les minorités et l'État, notamment par les mesures mises en place par l'Etat pour surcoder et homogénéiser la population « turcophone ».

Mais d'abord, nous aimerions revenir sur les mesures relatives à la sédentarisation prises à la fin de l'ère ottomane par l'État turc ou comment « la ville a bien créé la campagne »⁶ selon les termes de Deleuze dans le treizième Plateau, « L'appareil de capture ». La ville ici considérée comme « excroissance du palais ». Il met en évidence le lien entre sédentarisation et volonté de contrôle, le rapport entre l'État et la territorialisation. Avant la fin de l'ère ottomane, lorsque les minorités jouissaient encore d'une certaine liberté, voire d'une certaine autonomie, c'étaient les plateaux et les montagnes qui étaient valorisés, puisqu'ils offraient des pâturages aux éleveurs nomades. Ce sont des espaces physiquement segmentarisés, surtout les montagnes, discontinues de part le relief accidenté qui forment des cavités naturelles et permet une certaine autonomie des territoires qui échappent, par la difficulté d'accès, au pouvoir central. Cependant, en 1858, alors que l'empire ottoman se démantèle de plus en plus par les revendications d'autonomie soulevées par les nombreuses minorités qui le composent, l'Empire ottoman met en place une loi de législation foncière, qui instaure des titres de propriété, et cela afin de favoriser la sédentarisation. Le territoire choisi pour la territorialisation est la plaine, c'est à dire les anciens pâturages d'hiver des nomades, plus à même d'être striée par des moyens de communications qui renforceront le contrôle du pouvoir central sur ces populations.

A ces populations originaires nomades, s'ajoutent le repli de minorités turcophones grecques (et autres réfugiés comme les bulgares turcophones) dans les plaines turques, qui vont contribuer à l'intensification de l'agriculture dans les plaines. La plaine apparaît donc comme l'espace clef du contrôle du pouvoir royal, qui permet la sédentarisation et le développement d'une agriculture de type intensif donc capitaliste. Si le système agricole nomade a laissé des traces profondes dans l'organisation spatiale à moyenne échelle de la Turquie, il n'empêche que l'État a joué un rôle très important d'impulsion dans l'agriculture (il encourage par exemple à la production de thé et de coton, dans une logique de sortie de tutelle des puissances européennes, d'indépendance, voire d'autarcie) donc de transformation du paysage agricole⁷. Le durcissement de la segmentarité est ici opéré dans

⁶G. DELEUZE et F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille plateaux*, Paris, Éditions de minuit, 1980, Chap 13, « L'appareil de capture », p. 534

⁷ Sous la direction de S. VANER, *La Turquie*, Paris, librairie Fayard et centre d'études et de recherches internationales, 2005, quatrième partie « *Diversité ethnique et disparités régionales* », article de M. BAZIN

une logique, (dont l'impulsion vient de la vision de la Turquie par Atatürk), de renforcement de la puissance et de l'indépendance nationale.

On retrouve le même mécanisme, cas limite là encore, au Kazakhstan, où lors de la période soviétique, les pâturages d'été des kazakhs nomades (appelés « Terres noires ») ont été collectivisés. Cela donne lieu à des combats sanglants (la machine de guerre nomade qui se bat afin de préserver son espace lisse) contre l'État qui tente de s'approprier cette machine nomade et sédentarise de force. L'épisode a profondément marqué les consciences et est devenu un mythe fondateur national lors de l'indépendance du Kazakhstan, pays alors à la recherche d'une « identité nationale ». Cependant, le pouvoir kazakh s'est trouvé face au terrible paradoxe de fonder un état sur une identité nomade. Le passé nomade est donc romantisé, il sert de symbole d'une civilisation des carrefours tout en étant maintenu à distance car le passé nomade pose évidemment l'épineuse question des frontières, des limites, source de conflits (non nécessaires mais «supplémentaires» à la machine de guerre nomade).

Ceci nous mène à une deuxième problématique, celle du rapport entre le nomadisme, les minorités et l'État. L'exemple de l'État turc est à cet égard extrêmement éclairant. En effet l'État turc s'est constitué sur le dernier noyau de l'empire ottoman, peu à peu démantelé, au cours du XIX^{ème} siècle par les revendications d'autonomie des minorités qui le composaient. L'empire ottoman est l'exemple type d'une forme d'empire, donc d'une structure étatique, qui parvenait, non sans difficultés, à faire coexister ensemble un très grand nombre de minorités. C'est cependant la volonté d'indépendance de ces minorités, soutenue par certaines puissances européennes qui a conduit au démantèlement de l'Empire. Le territoire de la Turquie actuelle est le résultat de l'effort d'Atatürk (littéralement: père des turcs) de conserver un territoire aux dimensions respectables. Il est frappant de constater que le discours d'Atatürk omet totalement le passé ottoman de la Turquie, considéré comme le passé de l'humiliation, où la Turquie a perdu face aux puissances occidentales. Atatürk a alors construit tout un discours fondé sur la turcité (appuyé par des mesures linguistiques qu'il conviendra d'examiner plus loin) afin de durcir les limites du territoire ainsi que l'unité turque, excluant par là toute visibilité des minorités qui subsistaient sur le sol turc.

Dans cette perspective, tout « flux décodé » menaçait la cohésion du fragile et récent État turc. Ainsi on sait que les villes portuaires ottomanes, en relation avec la mer, cet espace lisse, ont eu une importance considérable pour la circulation de revendications autonomistes, pour la mise en circulation d'idées nouvelles (cf. rôles des marchands grecs dans la diffusion des idées des lumières ainsi que des sociétés franc-maçonnnes etc.). Ces villes portuaires « n'ont en effet plus de rapport avec leur propre terre, parce qu'elles assurent le commerce entre empires, ou mieux, constituent elles-mêmes avec d'autres cités un réseau commercial affranchi. Il y a donc une aventure propre des villes

dans les zones les plus intenses de décodage »⁸. Elles se désolidarisent de l'arrière-pays c'est à dire du surcodage de l'État. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce sont des villes extrêmement cosmopolites, composées presque exclusivement de minorités (par exemple Smyrne ou Céphalonie). Le nouvel État turc s'est alors lancé dans une politique d'homogénéisation, de surcodage de la population du territoire turc, qui devait impérativement être turque (d'où les échanges de populations avec la Grèce par exemple). Il s'agissait à la fois d'un surcodage territorial mais également linguistique, les deux étant intimement (et politiquement) liés. Le choix de la ville d'Ankara comme capitale, à la place de l'historique Istanbul, est également très signifiant. Ankara est en effet situé en plein dans les terres turques, contre Istanbul qui s'ouvre vers l'Europe par le détroit du Bosphore et offre moins prise au contrôle, au surcodage. La Turquie sous l'impulsion de Mustafa Kemal tourne donc progressivement le dos à la mer en même temps qu'elle rejette le cosmopolitisme.

La Turquie kemaliste tente donc de se reterritorialiser sur le concept de « turcité ». C'est à dire sur ce qui fait la spécificité de « l'être turc ». La langue fonctionnant comme facteur d'unification de l'identité nationale apparaît comme le premier moyen de durcir les frontières et de véhiculer les valeurs de la « révolution nationale ». Ici le lien entre « territorialisation » et « linguistique » est prégnant. L'invention d'un nouvel alphabet turc, qui passe par la latinisation, constituera en effet une question politique majeure dans la consolidation du pouvoir de l'État kemaliste.

Les enjeux de l'imposition d'un nouvel alphabet, donc d'une politique linguistique volontariste, sont multiples et nous pourrions en distinguer trois, nous basant sur l'article « La révolution au pied de la lettre, l'invention de l'alphabet turc » de Birol Caymaz et Emmanuel Szurek.⁹

Le premier enjeu de la création d'un nouvel alphabet turc est « l'enracinement des structures de pouvoir de l'état républicain »¹⁰ kemaliste. La langue apparaît comme le viatique privilégié de valeurs nationales destinées à imprégner l'intégralité de la société turque. De fait, le turc doit être épuré de toutes lignes de fuite possibles, de toute expérimentation de « sens » nomade¹¹ qui viendrait pervertir le contenu idéologique imposé de la république kemaliste. Changer d'alphabet, imposer une graphie nouvelle agit tout d'abord sur la structure cognitive des citoyens, auparavant habitués à écrire de droite à gauche et familiers d'un système de signe différent. On assiste à une « refonte des repères pratiques et cognitifs des individus »¹² qui permet ainsi un remodellement total de la société (certains

⁸G.DELEUZE et F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie, Mille Plateaux*, Paris, Éditions de minuit, 1980, chap. 13, « L'appareil de capture », p.539

⁹B. CAYMAZ et E. SZUREK, in *European journal of turkish studies, Social sciences on contemporary Turkey*.

¹⁰Idem.

¹¹Par exemple un jeu sur l'indétermination entre signe arabe et phonétique turque, une zone d'indétermination floue impossible à surcoder par le pouvoir étatiste. Ou encore une littérature proprement ottomane qui ferait exister les différentes minorités du pays en acceptant les influences multiples que celles ci ont donné à l'ancienne langue turque.

¹²Ibid.

notables traditionnels étant mis en position de faiblesse linguistique) avec par exemple un reclassement des élites, à l'avantage des fonctionnaires acquis à la cause kemaliste (tous doivent passer un examen de transcription de l'alphabet qui déterminera la suite de leur carrière) et au dépens des vieilles élites religieuses qui écrivaient en arabe, la « langue de l'islam ».

L'adoption du nouvel alphabet permet également une sécularisation plus aisée de la société, et par là, un transfert de pouvoir, de l'imam ou l'école coranique, au Gazi, le grand instituteur de la nation¹³. Atatürk se met ainsi en scène, au cours de ses visites officielles, prenant le rôle de l'instituteur du village et interrogeant « au hasard » un de ses concitoyens sur la transcription du nouvel alphabet turc. L'état kemaliste impose donc son pouvoir de manière volontariste à toutes les échelles de la société, d'où la remarque de Caymaz et Szurek « la latinisation des caractères illustre la prétention grandissante du régime républicain à définir la norme. »¹⁴ La politique linguistique se répercute dans tous les foyers de pouvoir de la société. L'état investit son territoire, le circonscrit et empêche toute résonance, tout bourgeonnement nomade à caractère révolutionnaire.

L'enjeu est également économique et dirait-on « impérialiste ». L'alphabet arabe comportant 148 caractères est beaucoup plus onéreux à imprimer que l'alphabet latin, donc à diffuser. La volonté de modernisation des structures, d'échange avec l'Occident et la recherche d'efficacité administrative (et par là économique) commandent une écriture plus « rationnelle », plus « pensée », dont l'expression normée sera plus à même de véhiculer rapidement le contenu à valeur économique et permettra là encore une assise, un ancrage, un sol fixe à l'état naissant.

Enfin, et c'est le cœur de notre problème, cette mesure a renforcé la politique d'homogénéisation au niveau du territoire national. Elle a littéralement permis une reterritorialisation de l'État turc, sur un sol auparavant ottoman et hétérogène. L'imposition d'un nouvel alphabet turc, fondé sur l'alphabet latin, a permis une épuration de la langue turque des influences arabes restantes. Ainsi, la technique de transposition choisie fut la transcription phonétique du turc. En effet, l'alphabet arabe contenait des signes auxquels étaient associés des prononciations originaires inexistantes en turque, ce qui empêchait certaines nuances de la langue. Choisir une transcription phonétique permet donc débarrasser la langue des « influences étrangères »¹⁵. L'article cite alors le discours d'un des dignitaire responsable du changement d'alphabet : « Notre écriture était l'esclave de la phonétique arabe, parce que nous utilisions des lettres correspondants à des sons que notre oreille ne percevait pas, que notre langue ne pouvait pas prononcer. Le seul moyen pour nous d'échapper à cette servitude était d'écrire tous les mots qui composent notre langue avec les lettres qui correspondent à nos sons nationaux ». L'influence arabe de l'Empire Ottoman est donc ici reléguée à une servitude passée, alors

¹³Atatürk

¹⁴Ibid.

¹⁵Je met entre guillemet.

que le nouvel alphabet est assimilé à une révolution nationale, à une émancipation décisive. Cette idéologie prépare le terrain de la purification de la langue turque elle-même des derniers mots d'influence arabe, voire cosmopolite, qui viendraient apporter des aspérités dérangeantes, des lignes de fuite, sur le territoire strié de la turcité épurée.

L'État turc fondé par Kemal souffre en effet encore dans les années 20 d'un défaut de légitimité et donc de territoires fixes (puisque'il a mené une guerre d'indépendance afin de reconquérir des territoires qui lui étaient légalement enlevés par le traité de Sèvres). Les territoires reconquis sont principalement composés de minorités (kurdes, grecques et arméniennes) qui seront expulsés. Homogénéiser la langue permet donc de territorialiser cet État naissant. Cette mesure qui vient du haut, surcode les marges éventuellement dissidentes de l'empire, dont les langues mineures permettraient de possibles lignes de fuite, en leur imposant un contenu et une forme d'expression normée, figée, porteuse de valeurs nationales. Ainsi la réforme oblige également les kurdes lettrés à une latinisation de leur alphabet, puisqu'ils scolarisent leurs enfants dans les écoles latinisées kemalistes. Caymaz et Szurek concluent alors « La construction de la citoyenneté turque exige la disparition dans l'indistinction nationale de toutes les frontières intérieures. » La politique linguistique volontariste comme nivellement des différences, « épuration » des minorités. Comme manière de renforcer l'immobilisme d'État contre la machine d'expérimentation de sens nomade.¹⁶

Cet État qui donc se durcit et fonde son identité sur le panturquisme, ne peut que nier l'existence de minorités, les considérer comme une véritable menace qui viendrait créer des trousⁱ noirs, ouvrir des lignes de fuite dans des frontières durement conquises et désormais surcodées. D'où par exemple les persécutions dont les populations arméniennes et les populations kurdes encore aujourd'hui ont fait les frais (l'Arménie jouxte une partie du territoire turc). L'actuel Kurdistan (appellation d'ailleurs refusée par l'actuelle Turquie) fonctionne encore selon un mode d'organisation tribal, qui fournit aujourd'hui aussi bien des milices pour l'État turc (donc machine de guerre nomade que l'État a transformé en système policier) que des groupes terroristes, qui fonctionnent eux sur le mode de la guérilla, donc gardent un fonctionnement nomade et constituent un très sérieux danger pour l'État. Cependant, pour illustrer la tendance que décrit Deleuze de la machine de guerre nomade à se faire assimiler par l'État, il faut noter que ces groupes terroristes sont bien souvent armés par les États voisins, notamment l'Irak. Là encore le rapport Nomadisme/État apparaît plus complexe qu'un simple dualisme.

Deleuze écrit ainsi dans le plateau « Appareil de capture » que « les nomades ne précèdent pas

¹⁶Voir G. DELEUZE et F. GUATTARI, *Kafka, Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de minuit, 1975, sur la littérature mineure comme expérimentation de sens, création de contenu à potentiel révolutionnaire et donc machine de guerre nomade contre l'État.

les sédentaires ; mais le nomadisme est un mouvement, un devenir qui affecte les sédentaires, autant que la sédentarisation est un arrêt qui fixe les nomades »¹⁷. Or il est très intéressant à cet égard de noter que le terme de citoyen, en turc, est fondé sur le mot yurt (se dit « yurtlas »), qui désigne le mode d'habitation nomade, le « foyer » mobile nomade. Le mot même fait coexister les deux concepts, d'État et de nomadisme. De fait, si la population turque ou de langue turcique n'est plus nomade depuis bien longtemps, elle est en revanche caractéristique par sa grande mobilité, sa capacité à créer de nombreux flux : de personnes, de capitaux et de constituer ainsi de nouveaux réseaux déterritorialisés du sol turc (ou de l'aire turcique). En effet, 10% de la population turque a connu l'expérience de l'immigration, mais une immigration là encore influencée par le cycle nomade puisqu'elle n'est presque jamais dissociée de l'espérance d'un retour au pays (cf. les nombreux turcs qui parlent allemand à Istanbul). La mobilité peut être extérieure, sous la forme de l'immigration, et intérieure, sous la forme de l'exode rural par exemple. Dans ce cas là, de nombreuses villes de taille moyenne jouent le rôle de point de relais avant l'installation dans une ville de rang plus important (Istanbul drainant les flux les plus importants). On retrouve bien là des réflexes caractéristiques du nomadisme.

Mais plus fécond encore est le concept de nomadisme dans la vision du territoire par ces populations mobiles. L'espace vécu déconstruit en effet totalement la notion de territoire turc tel qu'il est construit par le discours du pouvoir, encore héritier à bien des égards de la vision kémaliste de la Turquie. Ainsi les migrations des locuteurs de langues turciques tendent à déterritorier le territoire turc (Berlin est ainsi la seconde ville « turque », si l'on considère le nombre de ressortissants turcs à Berlin). L'espace vécu des turcs issus de l'immigration est donc bien plus discontinu que l'espace de « nation » par exemple, exalté par les dirigeants turcs. Ce territoire n'est plus la Turquie vécue au sens étatique, mais l'ensemble des lieux qu'ils ont fréquentés, lieux reliés par des flux et des réseaux de capitaux (envoi d'argent au pays par exemple) ou de communication (par internet, le biais de journaux créés pour les immigrés, qui maintient un contact avec le pays, permet une reterritorialisation sur ces flux virtuels). Les géographes ont forgé depuis peu le concept « d'espace flou » pour tenter de décrire ces espaces discontinus, aux limites qui ne sont pas clairement définissables¹⁸. Le terme même met en échec la notion de « limite » voire de frontières. On comprend que cet espace flou, en fait « déterritorialisé », pose problème à l'État turc qui se veut exclusivement un État-Nation. Les sentiments d'appartenance, d'identité des turcophones sont en effet beaucoup plus complexes, bien plus moléculaires que molaires. Ainsi le sentiment d'appartenance peut se faire à l'échelle de la région (c'est le cas de bien des immigrés turcs, parmi lesquels les minorités kurdes et aléviennes sont

¹⁷G.DELEUZE et F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, chap 13, « Appareil de capture », p.536

¹⁸C. ROLLAND-MAY, *La théorie des ensembles flous et son intérêt en géographie*, L'espace géographique, 1987

surreprésentées ; là encore on trouve un rapport nomadisme/minorité qui fuient la compréhension « majeure » de la turcité). Mais l'appartenance peut également se faire de manière encore plus moléculaire au sein d'un quartier (par exemple des turcs ayant migré jusqu'à Istanbul qui ne se sentent pas « stambouliotes » mais ont un sentiment d'appartenance à un quartier). La réalité vécue de la mobilité fait donc apparaître un territoire aux lignes totalement différentes de celles présentées par l'État turc, bien plus discontinu et déterritorialisé, qui se reterritorialise sur toutes les formes de réseaux qu'ils peuvent créer en tant que minorité nomade. Leur espace est constitué par des morceaux reliés par des liaisons qui n'ont pas leur pendant au sol.

Le concept de nomadisme tel qu'il a été décliné par Deleuze à partir du plateau 12 de *Mille Plateaux* a donc une grande fécondité dans le domaine géographique puisqu'il permet de rendre compte d'espaces nouveaux, déterritorialisés du sol des états-nations et constitué par des flux et des réseaux. Il permet de rendre compte d'une réalité vécue par des populations de plus en plus mobiles (que ce soit volontairement ou de manière forcée) de décrire cet espace nouveau qui est le leur. Il permet également de penser le rapport des minorités aux volontés de surcodage de l'Etat et les « issues » pour reprendre une expression du Kafka¹⁹ de Deleuze et Guattari, qui s'offrent à ces minorités, ainsi que leur rapport ambigu à l'État. Cela permet de penser de nouvelles « identités » en dehors du modèle européocentré et historiquement vieilli du « nationalisme », de l'« État-Nation » et du modèle familiariste de l'État.

D'un point de vue linguistique, le concept de nomadisme, couplé à ce qu'écrivent Deleuze et Guattari sur le contenu et l'expression (et les propriétés révolutionnaires car bourgeonnantes de celle-ci) permet de comprendre les enjeux d'une politique linguistique volontariste pour l'état, en l'occurrence ici kemaliste, qui tente de se territorialiser, de se fixer et de s'immobiliser, donc d'empêcher toute résonance et lignes de fuite possible. Pour cela il fut donc épurer la langue turque de ses vocables nomades et les surcoder par un alphabet pensé, normé dont le contenu lui aussi normé, véhicule des valeurs nationales prédéfinies. Les minorités, figures du nomadisme linguistique, sont les premières victimes de ce rapport entre État et territorialité, de ce besoin de l'état de surcoder ses frontières qui se répercute jusque dans la pratique de la langue et le contrôle des structures cognitives des citoyens.

¹⁹G.DELEUZE et F.GUATTARI, *Kafka, pour une littérature mineure*, Éditions de minuit, 1975, p.13, où la position ambiguë de l'écrivain mineur dans la société, au marge, est décrite, ainsi que la potentialité révolutionnaire de ses écrits, potentialité originale puisque reposant plus sur une expérimentation d'expression, qui donnera lieu à des contenus inédits, que sur un engagement politique au sens propre de la part de l'écrivain.

